

Montréal le 6 mars 2007

Monsieur André Beauchamp
Président de la commission

**Commission de consultation sur le projet d'implantation d'un campus de
l'Université de Montréal sur la gare de triage d'Outremont**

Monsieur le Président de la commission,

M. Denis Giraldeau vous demandait, lors de votre 3^e séance de consultation sur le projet en rubrique, les raisons pour lesquelles l'Office de consultation publique (OCPM) n'avait pas invité les représentants de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension à être présents à la séance du 1^{er} mars 2007 (transcriptions du 1^{er} mars p.94).

L'Office a reçu du conseil municipal le mandat de consulter le public sur deux projets de règlements municipaux, l'un modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, l'autre modifiant la réglementation de l'arrondissement d'Outremont afin de permettre l'implantation d'un campus de l'Université de Montréal sur le site de la gare de triage d'Outremont. Selon la procédure en vigueur à l'OCPM, ce sont les représentants de l'arrondissement et du service central directement concernés qui sont invités à présenter leurs projets de règlements au public et à répondre aux questions. Il s'agit, en l'occurrence, de l'arrondissement Outremont et du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville Centre.

Par ailleurs, comme le veut la pratique habituelle, j'ai rencontré, avant le début des séances publiques tenues par la commission, les représentants de l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension pour leur présenter la démarche qui serait suivie. Je leur ai également fait connaître les moyens que l'Office entendait prendre pour informer les résidents de Parc-Extension sur le déroulement de l'audience et sur les lieux où la documentation concernant le projet de l'Université de Montréal serait rendue disponible aux citoyens.

À cette occasion, Madame la Mairesse Annie Samson nous a remis la résolution adoptée par le conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension au sujet du projet. Cette résolution peut être consultée sur le site internet de l'Office.

Meilleures salutations,

La présidente,

Louise Roy